MINISTERE
DE L'EDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N° : 19/ 2023 DIR 10-classes-et-plus

Fiche de poste N° : 19/2023_DIR 10 classes et +	**Poste : DIRECTEUR D'ÉCOLE de plus de 10 classes**
Descriptif et contexte du poste	Écoles de plus de dix classes implantées dans tous les archipels de Polynésie française.
Missions générales	**Activités principales :** Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique éducative du Pays et des textes officiels, le candidat devra assurer les missions dévolues au directeur d'école. Eu égard à la taille des écoles concernées (écoles de plus de 16 classes), en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage, une attention particulière sera portée les compétences suivantes : - faire connaître et faire partager les objectifs de l'institution scolaire ; - coordonner et impulser la réflexion et la mobilisation de l'équipe pédagogique autour du projet d'école (élaboration, suivi, bilan annuel), - veiller à la continuité et à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école : progressivités des apprentissages dans chaque cycle d'enseignement, continuités inter et intra-cycles, prise en compte de la diversité des élèves, évaluation de leurs apprentissages et acquis, suivi de leur parcours. - animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité ; - mettre en place un fonctionnement en équipe et faire prévaloir un principe de cohérence dans le travail collectif ; - impliquer la communauté éducative dans l'action de l'école ; - favoriser l'intégration des personnels dans une équipe.
Qualifications, connaissances et Compétences requises	**Pour pouvoir accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes :** • Être directeur d'école en poste à titre définitif ou être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école. • Être titulaire du CAFIPEMF est un atout supplémentaire. Le candidat devra faire preuve : • de qualités pédagogiques affirmées afin d'assurer efficacement : - le relais de la mise en œuvre de la politique éducative du pays ; - la responsabilité des enseignements dispensés dans chaque classe ; - l'animation et le pilotage du projet d'école ;

	- l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ; • d'ouverture et de dialogue pour entretenir un partenariat constructif et profitable aux élèves ; • d'une réelle aptitude à animer une équipe et à gérer les conflits internes ou externes ; • de loyauté vis-à-vis de l'institution : signaler et rendre compte en temps et en heure ; • d'autorité pour défendre les intérêts et prérogatives de l'école, autant que nécessaire. Une attention particulière sera portée sur les compétences de management requises afin d'instaurer une communication relationnelle sereine avec les partenaires de l'école et de fédérer le personnel enseignant dans une dynamique d'équipe et de projet.
Rattachement administratif	Selon le poste obtenu au mouvement.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les candidats doivent compléter la demande et adresser par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1er degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf). >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. **Date limite de dépôt des demandes : le 24 mars 2023 avant midi.** **Lieu : DGEE – site de Tuterai Tane**